



## European Seafood Exposition 2010

Parc des Expositions, Bruxelles, Belgique  
du 27-29 avril 2010

**European Seafood Exposition** est reconnu comme l'un des plus grands et des plus importants salons de poissons et de fruits de mer au niveau mondial. Selon les statistiques de 2008, au-delà de 1600 entreprises ont exposé (augmentation de 7% par rapport à 2007), représentant 87 pays tous dans l'industrie des produits frais, surgelés et de produits à valeur ajoutée. De plus, 79 % des visiteurs avaient un pouvoir d'achat et 84% de ceux-ci ont affirmé avoir trouvé de nouvelles sources d'approvisionnement.

**European Seafood Exposition est un rendez-vous à ne pas manquer.**

**Scénario 1 : Participez à cette foire en formule générique, sous la bannière du Groupe Export et bénéficiez des avantages suivants :**

- Un remboursement de 50% d'un billet d'avion en classe économique, avec possibilité de deux participants par entreprise exposante ;
- Un remboursement d'un « per diem » de 200\$/jour/personne, avec possibilité de 2 participants par entreprise, pour un maximum de 4 jours. Si les deux participants occupent la même chambre d'hôtel, une formule différente s'appliquera et cette 2<sup>e</sup> personne bénéficiera plutôt du tarif repas approuvé par le Conseil du Trésor;
- vous ne paierez que 25% des frais additionnels d'aménagement de votre kiosque, jusqu'à concurrence de 5000 \$ des dépenses admissibles par entreprise;
- vous ne paierez que 25% des frais d'envoi d'échantillons (consolidation avec le Groupe Export, maximum de 5000 \$ des dépenses admissibles);

**Scénario 2 : Participez à cette foire en formule individuelle et bénéficiez des avantages suivants :**

- remboursement d'un billet d'avion par entreprise, en classe économique et jusqu'à concurrence du montant de la cotation obtenue d'une agence reconnue lors du premier envoi de cette invitation;
- rabais de 50% sur les frais additionnels d'aménagement de votre kiosque, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ des dépenses admissibles par entreprise;
- rabais de 25% sur les frais d'envoi d'échantillons (consolidation avec le Groupe Export) jusqu'à concurrence de 5000 \$ des dépenses admissibles par entreprise
- coordination de l'événement et une permanence assurée sur place par le représentant du Groupe Export.

Sujet à l'approbation des fonds du programme Agri-Marketing 2010-2011 d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du programme *Exportateurs de classe mondiale* 2010-2011 du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 19 février 2010**

Pour informations supplémentaires, communiquez avec **Nicolas Moisan** :  
**450-461-6266 #204** ou par courriel : [nicolasmoisan@groupeexport.ca](mailto:nicolasmoisan@groupeexport.ca)

 Agriculture et Agroalimentaire Canada / Agriculture and Agri-Food Canada

**Canada** 

**Agriculture, Pêcheries et Alimentation**

**Québec** 

**Siège social**

668, Montée Montarville  
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)  
Canada J3V 6B1  
T (450) 461-6266 1 800 563-9767  
F (450) 461-6255  
[info@groupeexport.ca](mailto:info@groupeexport.ca)

# Formulaire de participation



## European Seafood Exposition 2010

Bruxelles, Belgique  
27-29 avril 2010

### Scénario 1 : Tarif membre, Participation en formule générique, kiosque partagé

Kiosque Partagé.....2900.00 \$CAD

### Scénario 2 : Tarif membre, Participation en formule individuelle

Kiosque Coin, 10 x10.....7250,00 \$CAD

#### **Tarif non membre:**

Pour participer à cette activité, vous devez être membre du Groupe Export agroalimentaire. L'adhésion à l'association vous donne droit à tous les avantages des membres du **1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010**.

Vous devez ajouter la cotisation 2010 de **761.91\$ (taxes incluses)**

Personne contact :	
Badges :	
Entreprise :	
Produits :	
Adresse :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	Site Internet :
Signature (personne autorisée):	Date :

- Veuillez libeller votre chèque à l'ordre du **Groupe Export agroalimentaire**.
- Il est également possible de payer par carte de crédit en contactant notre service comptable au 450-461-6266 poste 207.

**Date limite d'inscription : 19 février 2010**

**Veuillez retourner ce formulaire par télécopieur au 450-461-6255  
à l'attention de Nicolas Moisan**

 Agriculture et  
Agroalimentaire Canada

Agriculture and  
Agri-Food Canada

**Canada**

**Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation**

**Québec** 

#### **Siège social**

668, Montée Montarville  
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)  
Canada J3V 6B1  
T (450) 461-6266 1 800 563-9767  
F (450) 461-6255  
info@groupeexport.ca

## Politique générale lors d'une participation à une foire



Le Groupe Export agroalimentaire est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui gère les programmes d'aide à l'exportation du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

À titre de gestionnaire de programmes gouvernementaux, le Groupe Export a défini une politique générale à suivre dans le cadre d'une participation à une foire. Voici les détails :

La signature d'un représentant de l'entreprise apposée sur le formulaire de participation à une foire tient lieu de contrat entre le Groupe Export et l'entreprise.

1. Dans les cinq jours suivant son inscription, l'entreprise doit acquitter 50% des frais de participation. Ces frais peuvent être acquittés par chèque ou par carte de crédit en communiquant avec le service comptable du Groupe Export au 450-461-6266 poste 207.
2. L'autre 50% des frais de participation à une foire est exigible 60 jours avant la tenue de l'événement.
3. À défaut de se conformer à cette politique, le Groupe Export se réserve le droit d'annuler la participation de l'entreprise.
4. En cas d'annulation par l'entreprise :
  - Si l'entreprise ou le Groupe Export trouve un remplaçant, elle sera remboursée à 100% moins des frais d'administration de 200,00\$, dès que le remplaçant aura payé la somme due.
  - Si l'entreprise ou le Groupe Export ne trouve pas de remplaçant, elle devra assumer le total du montant auquel elle s'est engagée par contrat.
  - Toute demande d'annulation doit se faire par écrit et être adressée à la personne responsable de la foire et dont le nom apparaît sur le formulaire de participation.

Cette politique a été entérinée par le conseil d'administration du Groupe Export agroalimentaire, le 14 février 2008.

---

#### Siège social

668, Montée Montarville  
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)  
Canada J3V 6B1  
T (450) 461-6266 1 800 563-9767  
F (450) 461-6255  
info@groupeexport.ca